

VLEX GLOBAL

Titre

vLex Global

Éditeur(s)

vLex Networks

Périodicité

variable

Contenu

vLex Global est une base de données permettant de consulter l'information juridique de 116 pays, (41 européens, 33 sur le continent américain, 18 en Asie, 24 en Afrique) ainsi que des organisations régionales (Union européenne, Mercosur, Communauté andine) depuis une plateforme unique.

On y trouve des livres et revues, des actualités, des formulaires juridiques, de la législation et de la jurisprudence.

Elle propose aussi de la documentation en droit international telle que des traités bilatéraux, de la jurisprudence internationale du centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, de la Cour inter-américaine des droits de l'homme et de la Cour internationale de justice.

La liste complète des ressources est accessible depuis la page d'accueil, via le menu fonctionnel latéral en activant l'option "Index".

Selon les pays, les fonds peuvent être extrêmement variés : aborder une seule source du droit (Bosnie Herzégovine : jurisprudence seulement) ou toutes sortes de sources pour les pays les mieux représentés, en l'occurrence les pays hispaniques et lusophones.

Type de classement

- Classement par pays et pour chaque pays, répartition des documents par source et type de documents : législation (et parfois plus précisément : constitution, règlements, codes), jurisprudence, doctrine, contrats, modèles et formulaires, nouvelles et affaires. Le classement peut varier d'un pays à l'autre, en fonction des types de documents mis à disposition.
- Classement par type de contenu : livres et revues, actualités, formulaires juridiques, législation, jurisprudence.

Concernant les livres et revues, une liste par matière est également proposée, comprenant les "domaines du droit" (grandes branches du droit) et les domaines de la connaissance (thématiques plus générales).

Clefs d'utilisation

A partir de la page d'accueil, on pourra s'informer des dernières mises à jour de contenu de la base vLex et

accéder directement aux articles mis en actualités par l'éditeur.

On pourra, de même, accéder à l'ensemble des articles de chaque revue figurant dans cette liste de nouveautés (dernier numéro et numéros plus anciens)

La recherche :

La recherche dans vLex peut s'effectuer selon les modalités suivantes :

- recherche simple en utilisant la barre de recherche globale, depuis la page d'accueil
- recherche avancée, à partir de la page d'accueil, en sélectionnant dans le menu latéral à gauche de l'écran, l'option "Rechercher"
- recherche par navigation en utilisant l'option "Index" dans le menu latéral, à partir de la page d'accueil

La recherche simple

C'est le type de recherche qui est proposée par défaut.

Lorsque les résultats s'affichent, il est possible d'affiner les résultats à l'aide d'options de filtres de recherche portant : soit sur le "contenu", soit sur la "juridiction" ou bien sur une "date".

La recherche avancée

Il faut utiliser l'option "Index" dans le menu latéral de la page d'accueil pour lancer la recherche avancée qui s'effectue par mot-clef (suggestion de termes proposée).

Plusieurs champs sont disponibles : tous les mots, l'expression exacte, les mots à proximité, n'importe quel mot.

La recherche par opérateur booléens permet de préciser la recherche.

- Il est aussi possible de limiter la recherche par juridiction, c'est-à-dire par pays, ou par contenu (législation, jurisprudence, livres et revues...). **vLex Global** recherche le terme indiqué en plusieurs langues, il suffit de cocher la case "traduire les termes de la recherche".

- On peut également limiter la recherche en utilisant des filtres (résumé, titre, date ou identifiant du document sur vLex).

La page de recherche avancée permet de retrouver ses précédentes recherches et de paramétrer des alertes.

La recherche par navigation

Elle s'effectue via la sélection de l'option "Index" dans le menu latéral de la page d'accueil.

Sélection possible selon les critères suivants :

- par pays (classement par continent / droit international). Pour chaque pays sélectionné, il est possible d'accéder aux différentes sources proposées : législation, jurisprudence, livres et revues...

- par type de contenu : possibilité de naviguer dans les différentes ressources (législation, jurisprudence, actualités, formulaires juridiques, livres et revues) des différents pays.

L'affichage des résultats

- Les résultats sont classés par ordre "d'importance" mais il est possible également de modifier l'ordre de classement par date ou par "popularité". Chaque résultat indique le titre du document, le pays d'origine (juridiction), la source de la publication ainsi que la date.

- Les résultats peut être affinés en utilisant les filtres à gauche de l'écran (par contenu, par juridiction et par date).

- En cliquant sur le résultat souhaité, on accède au document en version intégrale. Les options "Ajouter au dossier", "Enregistrer comme favori", "Envoyer à", "Imprimer" sont disponibles pour tous les documents.
- A droite de l'écran, il est possible de consulter la table des matières de la source dont est extrait le document.

Notes

Un mode d'emploi de la base vLex réalisé par la bibliothèque de Cujas peut être consulté sur le site de Cujas

Fiche documentaire réalisée par Clémence VIANNAYE (BIU Cujas)

Dernière Mise à jour : Sylviane Toussaint (BIU Cujas)

Liens

Mode d'emploi de Vlex

Date de création

02-04-2008

Date de mise à jour

27-03-2017

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative Commons](#)



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).